

COVID-19

Vieillir au temps d'une pandémie

Sans fausse note

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est fortement interpellée par la situation des aînés qui vivent la crise sanitaire actuelle et surtout par les impacts sociaux, politiques et économiques majeures qui laisseront des traces indélébiles dans toutes les sociétés et particulièrement la nôtre, la société québécoise. «On dirait que nous sommes toutes et tous en attente de quelque chose. Le flot de nouvelles sur la progression de la pandémie, combiné à l'ignorance de la finalité, nous rentre dedans d'aplomb » a décrit Judith Gagnon, présidente de l'AQDR.

L'AQDR lance encore une fois un mot d'ordre aux aînés: S'il vous plaît, restez chez vous le plus possible, ne vous exposez pas au virus. Des mesures s'imposent et nous devons collaborer pour empêcher la progression de la pandémie. Pourtant, des données épidémiologiques citées le 26 mars par Annabelle Blais dans le Journal de Montréal démontrent que ce ne sont pas les 70 ans et plus qui sont principalement infectés. De quoi briser la perception que le virus s'attaque surtout aux personnes âgées!

Cécile Tremblay, professeure au département d'infectiologie et de microbiologie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal précise que «la raison pour laquelle le premier ministre François Legault multiplie les appels afin de protéger nos aînés est que les complications arrivent surtout chez les personnes âgées ». «Elles ne sont pas plus à risque d'être infectées, elles sont plus à risque de complications de l'infection» insiste-t-elle!

L'AQDR soulève l'importante question de la vision sociale du vieillissement au sein de la population en général. Les aînés sont plus à risque de complications et pour cette raison doivent davantage se protéger. N'oublions pas, s'il vous plaît, l'importante contribution sociale offerte par les aînés dans tous les domaines. Ce sont eux qui, dans bien des cas, assurés des services de proximité, notamment dans de nombreux organismes communautaires. «Il y aura un après pandémie et nous voudrions tous vivre tous ensemble et plus fort. »

À propos de l'AQDR Québec

L'Association québécoise de défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission principale la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. L'organisme regroupe plus de 23 000 retraités et retraitées regroupées dans 42 sections partout. Depuis plus de 40 ans, l'AQDR est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix.

Renseignement: Madame Judith Gagnon, présidente de l'AQDR nationale

418-997-4606